

L'élan commun confirme sa première position dans l'enseignement supérieur agricole !

Les résultats des élections professionnelles font de l'élan commun la première force syndicale dans la grande majorité des établissements. La dynamique est bien là... Malgré les difficultés liées à la complexité de la procédure de vote électronique, à l'éclatement géographique de certains établissements, les candidat.es des listes de l'élan commun, forts de leur travail au quotidien dans les établissements dans la défense des collègues, des structures et de la connaissance des méandres de l'enseignement supérieur, ont réussi à fédérer grâce à l'union syndicale du SNETAP-FSU, de la CGT -Agri, de Sud Rural Territoires, du SNESUP-FSU et de la FSEEVF.

Sur l'Institut Agro, AgroParisTech, l'EPN de Rambouillet, l'ENSFEA, l'ENV d'Alfort, l'ENV de Toulouse, et VetagroSup, l'élan commun est arrivé en tête, avec la majorité des sièges !

AgroParisTech :	5 sièges / 10	ENS Paysage :	Pas de liste élan commun
Bordeaux SA :	Pas de liste élan commun	ENV Alfort :	6 sièges / 8

EPN de Rambouillet :	6 sièges / 6	ENV Toulouse :	8 sièges / 8
ENSFEA :	4 sièges / 6	ONIRIS :	Pas de liste élan commun
ENGEES :	1 siège / 4	VetAgroSup :	5 sièges / 10

Institut Agro	5 sièges / 10				
Formations spécialisées des Écoles internes :					
IA Dijon	3 sièges / 7	IA Montpellier	6 sièges / 7	IA Rennes-A	2 sièges / 7

Ces résultats font écho à ceux obtenus par nos syndicats aux élections du CNESERAAV – Conseil national de l’enseignement supérieur et de la recherche agricole, agroalimentaire et vétérinaire – en mai 2021.

Les élu.es de l’élan commun poursuivront durant cette nouvelle mandature à défendre les intérêts des personnels, et continueront à revendiquer un véritable service public de l’enseignement supérieur et de la recherche.